

Fiche6 PP. 62-65. géographie première : En Province Nord, l'aménagement de VKP, une solution pour le rééquilibrage de la Nouvelle-Calédonie. Synthèse.

Dès la provincialisation, en 1989, les élus politiques de la Province Nord entreprennent une réflexion à propos d'un aménagement concerté et réfléchi du territoire provincial. Une première étude conduit à un projet autour de 4 communes : Koné et Pouembout sur la Côte Ouest ; Poindimié et Touho sur la Côte Est, articulées par la transversale, Koné-Tiwaka : c'est « le Grand H ». Au début des années 2000, le projet VKP (Voh, Koné, Pouembout) est lancé.

Un changement de stratégie s'opère une dizaine d'années plus tard, il trouve peut-être son origine dans le choix de la presqu'île de Vavouto pour la construction de « l'usine du nord ». Cette usine est présentée comme « le » projet capable de porter le développement du Nord. Vavouto est situé sur la commune de Voh (près du massif du Koniambo), au nord de Koné. Le choix de l'axe de développement à privilégier est donc très différent : s'il conserve un noyau autour des deux centres urbains de Koné et Pouembout distants de 8 kilomètres, la Côte Est s'en trouve exclue. L'autre cause de ce changement réside peut-être dans la nécessaire concentration des équipements afin de forger un véritable pôle urbain qui fait défaut en Province Nord. Or le « Grand H » a plutôt conduit à un éparpillement des constructions. La Province doit pourtant relever le défi du rééquilibrage et insuffler au Nord une dynamique susceptible de concurrencer le Grand Nouméa. C'est donc la zone de Voh, Koné et Pouembout que les élus de la Province Nord cherchent à développer et aménager en priorité.

Plusieurs outils sont mis en place par la Province Nord afin d'imaginer l'aménagement de cette zone et d'en accompagner le développement économique. Le SDAU /VKP (schéma de développement et d'aménagement urbain) a été adopté par une délibération de la Province Nord, le 29 août 2001 ; il été rendu public fin 2005. Le SDAU organise la spécialisation des trois communes : le centre urbain majeur à Koné, « capitale » de la Province avec centre d'affaires, centre culturel, commerces, zone industrielle et artisanale, l'usine du nord à Voh et une vocation plus agricole pour Pouembout. La SAEML (Société Anonyme d'Economie Mixte Locale) Grand Projet VKP, ou SEMVKP est créée. Elle consiste en un appui technique à la Province Nord et aux trois communes de VKP pour coordonner et piloter les orientations et les politiques publiques relatives au projet d'aménagement. L'objectif est de veiller ainsi à la cohérence globale du projet politique et permettre la constitution d'une intercommunalité.

Des outils totalement innovants sont choisis, ainsi le projet de la Zone Artisanale de Baco présente des aspects inédits : volonté d'intégrer les terres coutumières au projet VKP, montage juridique et bancaire sur mesures afin de donner des garanties aux entreprises privées qui s'installeraient sur ces terres coutumières. Les communes s'organisent également en SIVOM (syndicat intercommunale à vocation multiple) afin de mutualiser leurs efforts en termes d'adduction d'eau potable. La priorité depuis 2009 est la construction de logements puisque l'augmentation de la population, induite dans une certaine mesure par la construction de l'usine, conduit à un besoin accru et une spéculation foncière mal maîtrisée. Pourtant, offrir de bonnes conditions de logements est une des conditions nécessaires afin de fixer les populations dans le Nord, ce qui est l'un des enjeux majeurs du rééquilibrage Nord-Sud. La pression immobilière reste forte, les prix explosent et le retard à combler dans l'offre perdure.

Plusieurs organismes incitent et accompagnent les entreprises privées à s'installer sur la zone afin, à la fois de répondre aux besoins qui accompagnent la construction de l'usine (sous-traitance...) et la nécessaire diversification de la structure économique de la Province. L'association Ecko créée afin d'aider les entreprises calédoniennes à mieux se positionner sur les marchés lancés par l'industriel KNS, la CCI offrent leur service afin d'intégrer au mieux le projet industriel aux réalités économiques locales.

Le projet VKP pose dès aujourd'hui un certain nombre de limites. Tout d'abord, l'inégalité déjà existante et ainsi renforcée entre l'Est, délaissée et l'Ouest de la Province. Seule Poindimié reliée à l'Ouest par la route Koné-Tiwaka semble se détacher d'une Côte Est en mal de développement.

La question reste de savoir si ce projet d'aménagement a pu ou peut inverser, diminuer la tendance et faire face à la suprématie nouméenne. Au vu des chiffres du dernier recensement (2010), rien n'est moins sûr même si

Koné est l'une des plus dynamiques du Nord quant à l'attrait exercé sur les populations. Mais on ne peut réduire la réussite d'un projet d'aménagement aux seuls chiffres des migrations intérieures.

L'appropriation du projet de l'usine par les populations locales est certaines (grèves et manifestations pour l'octroi des marchés en témoignent) mais qu'en est-il de la perception du Sud pour ce projet ? Celui-ci ne renforce-t-il pas les entreprises nouméennes venant y démarcher, au mieux ouvrant leurs succursales durant la semaine et voyant rentrer chaque week-end leurs employés à Nouméa ?

Il n'est pas facile de mesurer la réussite du projet d'aménagement de VKP, à en apprécier l'impact. La zone se serait-elle développer de la même façon sans les volontés politiques, les concertations et la création d'outils d'aménagement ? Reste que la Province a dès sa création montrer une volonté forte de réfléchir et d'apporter des solutions appropriées à un développement concerté du territoire provincial.

Fiche6 PP. 62-65. géographie première

En Province Nord, l'aménagement de VKP, une solution pour le rééquilibrage de la Nouvelle-Calédonie. Commentaires des documents :

Document 1 : les zones d'activités de VKP

Ce document est extrait d'une brochure de la « cellule Koniambo ». C'est la cellule d'accompagnement de l'usine du nord. Ce dispositif d'expertise, de conseil et de coordination du projet joue le rôle d'interface entre tous les partenaires (province, commune et entreprises).

Le document est un plan montrant l'ensemble des projets relatifs aux zones d'activités. Il a pour objectif d'éclairer d'éventuels investisseurs et de rendre lisible les choix d'aménagement économique. Une volonté de spécialisation des communes apparaît :

- industrielle à Voh (ZI)
- industrielle et commerciale à Koné (ZI) et (ZC)
- industrielle et agroalimentaire à Pouembout (ZI et ZA)

Documents 2. L'organisation spatiale de la Province Nord.

2a Equipements et pôles urbains.

Il s'agit d'une carte de l'organisation spatiale actuelle, extrait du rapport accompagnant le SDAU VKP. Un SDAU est le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme qui a pour objet d'organiser et de maîtriser à long terme (15 ans) les évolutions du territoire d'un ensemble de communes. Il doit garantir une organisation rationnelle de l'espace en servant de cadre à des politiques d'aménagement. Le SDAU détermine la destination générale des sols (préservation des espaces agricoles, forestiers), la gestion du risque, les tracés et la nature des grandes infrastructures, la localisation des services et des autres activités. Il fixe les orientations générales en termes d'extension de l'urbanisation, de gestion des eaux.

L'élaboration du SDAU VKP a été adoptée par une délibération de la province nord, le 29 août 2001, il été rendu public fin 2005. Ses enjeux dépassent le cadre des trois communes. En effet le chef-lieu de la Province se situant au cœur du périmètre d'étude « l'image de la construction urbaine de Koné participera fortement à celle de la Province Nord ».

Les attentes sont donc très fortes : il s'agit de créer des grands équipements et un pôle de développement qui permettront un rayonnement de la Province Nord.

Le déséquilibre est-ouest est visible sur la carte. Le développement du pôle VKP ne fera que le renforcer au détriment du nord-est surtout.

2b En 1990, un plan d'aménagement imaginé sur 4 communes : le « Grand H »

Au début de la provincialisation (1989), le choix s'opère autour du « Grand H ». Ce programme d'aménagement s'articule autour de Koné et Pouembout à l'ouest, reliés grâce à la transversale, Koné-Tiwaka, décidé par les accords de Matignon à deux communes de la Côte Est Poindimié et Touho. C'est dans ce cadre qu'ont été réalisés les lycées de Pouembout (Lycée agricole) et de Touho (Lycée professionnel), l'hôpital provincial de Poindimié.

On constate dans le nouveau choix de VKP un « resserrement » sur la Côte Ouest. On peut se demander pourquoi ce changement dans la politique d'aménagement de la Province Nord ?

Deux causes expliqueraient en partie ce changement de stratégie.

- Le choix de Voh pour la construction de l'Usine du Nord. (Document 1 et 4 a)
- La trop grande dispersion des premières réalisations ne permet pas d'impulser un véritable dynamisme.

Document 3. Programmation globale des investissements.

Ce tableau permet de mesurer les besoins financiers très importants selon le SDAU. Il révèle les priorités. On peut, par exemple, mettre en évidence la place accordée à l'habitat (1/5 de la totalité) que l'on retrouve dans le document 6. Le poste formation et enseignement est également important.

Document 4 : l'usine du nord

Ce document se divise en deux parties :

le plan du site de la future usine située sur la presqu'île de Vavouto, commune de Voh. Il permet de mesurer l'importance du projet : qui comprend de nombreux aménagements d'envergure : port, centrale thermique, usine pyrométallurgique. En juillet 2009, 350 personnes sont logés à la base-vie qui pourra accueillir 3 500 personnes lors de la phase maximale de la construction de l'usine dont 2 000 étrangers. Le calendrier des travaux est le suivant : l'opération de dragage du chenal d'accès au port prévue à la fin du mois de mars 2009 est en cours de réalisation, le quai permanent devrait être achevé fin mai 2010, l'usine et la centrale thermique fin 2011. Le premier minerai traité devrait sortir à la fin du deuxième semestre 2012.

Le tableau des estimations de la taille des populations avec et sans construction de l'usine montre l'impact de cette dernière en terme d'évolution démographique. Il montre un écart croissant entre les deux hypothèses. En 2015, l'écart est de près de 5 000 personnes soit 1/3 d'habitants en plus. Actuellement (mars 2009), 1760 employés travaillent sur le site de Vavouto : plus de 60 % sont originaires de la province Nord.

Document 5. La zone artisanale de Baco : aménagement et terres coutumières.

Cette Zone Artisanale met 23 lots à disposition d'artisans ou d'entreprises.

Plusieurs idées se dégagent du document :

- Une définition des objectifs de la SAEML Grand Projet VKP montrant la volonté de cohérence du projet dans son ensemble. Deux SAEML sont ici intervenus : SAEML Grand Projet VKP et SAEML Espaces de l'Ouest.
- Ce projet présente des particularités et des innovations. On mesure l'importance accordée par le SDAU aux populations locales notamment dans un contexte coutumier avec la volonté d'intégrer les terres coutumières aux projets. L'enjeu est sans doute ici de montrer s'il est possible d'intégrer les terres coutumières à de grands projets d'aménagement porteurs de développement économique d'envergure. La décision est intervenue après 2 ans et demi de palabres avec les GDPL et de nombreux intervenants dont l'ADRAF qui a suivi les décisions, le choix et la délimitation du terrain etc. Un montage juridique sur mesures a été nécessaire. En effet, pour convaincre les banques d'accepter de donner leurs garanties aux entreprises privées, un montage juridique et financier tout à fait nouveau a été mis en place et

validé par les banques. Les entreprises n'accèdent pas à la propriété foncière mais créent des SCI avec la SAS Baco, propriétaire elle, du foncier et garantissant à l'entreprise des revenus suffisants pour rembourser les emprunts. On note que pour les membres de la tribu le terme de « rééquilibrage » est ici associé aux revenus attendus de cette opération d'aménagement.

Complément du document 5

La zone artisanale de Bako sur foncier coutumier (coût : 185 millions de F. CFP) « va servir d'exemple en la matière », assure Bernard Boué-Mandil*, pour qui il est important de valoriser le foncier coutumier. D'ailleurs le 31 octobre dernier, la SAS ZA Bako est officiellement née lors de l'assemblée générale constitutive après deux ans et demi de palabre et de négociations (...). L'idée de la SAS est de permettre aux propriétaires fonciers, actionnaires via une société civile, d'avoir une remontée des bénéfices. « D'où la notion de rééquilibrage ».

Source : Objectif n°57, décembre 2008- janvier 2009

* Directeur de la SEMVKP. La mission de la SAEML (Société Anonyme d'Economie Mixte Locale) Grand Projet VKP consiste en un appui technique à la Province Nord et aux trois communes de VKP pour coordonner et piloter les orientations et les politiques publiques relatives au Grand projet d'aménagement VKP, veillant ainsi à la cohérence globale du projet politique et permettant la constitution d'une intercommunalité.

« Nous avons tous conscience dans la tribu de l'importance que représente le projet de cette zone artisanale sur nos terres. C'est notre façon de soutenir et d'accompagner le projet Koniambo mais il y a beaucoup de questions qui se posent car une telle démarche est nouvelle pour nous. Nous sommes appelés à gérer notre affaires et les individus devront se responsabiliser car, si on échoue, cela peut amener à revoir totalement le statut des terres coutumières » indique Félix Poémate, le président du conseil des Anciens qui planchent depuis des années sur la création de cette zone artisanale entérinée par un procès-verbal de palabre en décembre 2006.

Source : VKP Infos n° 4, juillet 2008.

Document 6 : l'habitat, une priorité.

Ce document montre

- le besoin très important dans la zone VKP de logements. Cela explique entre-autres la flambée des prix de l'immobilier de la zone qui ont tendance à se rapprocher de ceux de Nouméa que se soit à la location ou à l'accession. Malgré la priorité accordée à l'habitat en 2009 par le projet, on note le retard dans l'offre (1 200 à 1 400 unités de déficit en 2015). Cela malgré l'intervention de nombreux partenaires : cellule Koniambo, SIC (Société immobilière Calédonienne) et la construction de logements telle que la résidence Oléa à Pouembout..
- L'un des enjeux majeurs est de fixer les populations dans le Nord. C'est là le cœur de la problématique de rééquilibrage Nord-Sud et cela passe par l'absolu nécessité de pouvoir loger dans de bonnes conditions les populations locales et celles attendues dans le cadre de la construction de la future usine du Nord.

Document 7 : l'adduction d'eau potable, le choix de l'intercommunalité.

Ce document évoque plusieurs pistes de réflexion autour de problématiques propres à l'aménagement du territoire et à la Province Nord.

- les multiples partenaires financiers
- l'adduction d'eau potable comme poste budgétaire important (voir document 3)
- le sous-équipement chronique de la Province Nord en matière d'adduction d'eau et d'électricité.
- l'intercommunalité, choisie par trois communes. L'outil privilégié est ici le SIVOM.

Qu'est-ce qu'un SIVOM ? Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

Le SIVOM exerce des responsabilités variées qui lui ont été transférées par les différentes communes. Ces dernières participent étroitement au pilotage du SIVOM. En effet, ce sont les représentants élus par le Conseils municipaux des communes membres qui décident et pilotent les actions du SIVOM.

Objectifs

Le recours à la coopération intercommunale est avantageux pour les communes car le groupement peut avoir ses moyens propres en personnel et en matériel, lui permettant de réaliser certains travaux en régie ou s'il traite avec des entreprises, le volume des travaux à traiter permet en général d'obtenir des offres meilleures, des prix moins élevés et aussi des conditions d'exécution plus satisfaisantes.

Compétences

Les SIVOM peuvent disposer de compétences très diverses : collecte et traitement des ordures ménagères, création et entretien de voirie, équipements sportifs, action sociale, etc.

Ressources

Pour constituer son budget le SIVOM ne peut pas recourir à l'impôt. Ses ressources sont donc constituées des contributions des communes le composant, ce qui n'est pas toujours sans créer des tensions entre communes. Selon les statuts du SIVOM les ressources peuvent être budgétées par les communes ou prélevées directement sur les ressources fiscales des communes.

Document 8 : les investisseurs privés dans la zone VKP

Le document montre les efforts entrepris pour accompagner les investissements privés intéressés par la zone VKP. Ces investissements sont une nécessité pour fixer les populations et diversifier les activités économiques. L'objectif est de sortir du « tout nickel » (voir document 10). Le but est de répondre à la demande de services générés par le projet usine du nord.

Pourtant ces structures ne cohabitent pas toujours en bon terme (voir complètement ci-dessous).

Complément du document 8 : Extrait des Nouvelles-Calédoniennes du 5 mars 2009.

La réconciliation qui valait 100 milliards

On les croyait en instance de divorce, mais finalement, l'association Ecko, partenaire des entrepreneurs, et KNS ont quitté le chemin de la discorde. Sur la voie de la réconciliation, ils projettent d'atteindre les 100 milliards de retombées pour le pays.

Le temps de la discorde semble révolu entre KNS et l'association Ecko, créée il y a dix-huit mois pour aider les entreprises calédoniennes à mieux se positionner sur les marchés lancés par l'industriel.

Hier, lors d'une conférence de presse, les deux partenaires ont rappelé leur démarche commune pour atteindre le chiffre colossal de 100 milliards de retombées économiques pour le pays, dont 80 milliards pour les entreprises locales. Pourtant, il y a quelques mois encore, cette perspective semblait hors de portée, compte tenu des relations tendues entre les deux entités.

Pierre Kolb, l'ex-président d'Ecko, avait alors déclaré être exaspéré par le manque de « *transparence et de visibilité concernant le projet Koniambo* ».

Visiblement, l'angle de tir a été réajusté. Réjean Carrier, directeur du site de Vavouto, lors du comité de pilotage d'Ecko en août dernier, avait marqué sa volonté de communiquer davantage. Aujourd'hui, avec une réunion hebdomadaire entre ces partenaires et un bureau d'Ecko sur le site, il semble bien que le couple fonctionne mieux.

L'objectif d'atteindre 100 milliards de retombées est donc plus que jamais d'actualité. Jean-Claude Brésil, le nouveau président d'Ecko, assure que ce chiffre n'est pas une utopie, « *on s'en approche* », avec aujourd'hui, déjà 50 milliards de retombées pour les entreprises calédoniennes. Mais bien sûr, il faudra créer les conditions de réussite pour poursuivre dans cette voie.

Préparer les acteurs locaux à la phase de production

Jusque-là, la quasi-totalité des contrats ont été obtenus, hors spécialité, par des entreprises calédoniennes, assure Réjean Carrier. Dont plus de 40 % pour les sociétés de VKP, 12 % pour la province Nord (hors VKP) alors que 46 % des marchés reviennent aux entreprises du Sud.

L'industriel a réaffirmé, hier, tenir ses engagements en donnant la priorité aux entreprises calédoniennes.

Cependant, Réjean Carrier précise bien que tout cela « *dépendra de leur capacité à répondre* » et qu'aujourd'hui, le découpage des marchés a été effectué en fonction de la compétence des entreprises locales et concernent 50% des contrats à venir. Soit 20 milliards de retombées d'ici la fin de la phase de constructions pour les secteurs du génie civil, du bâtiment, de la tuyauterie, de la mécanique et de l'électricité. Mais les entreprises doivent se mobiliser.

Si cet objectif de 100 milliards lors de la phase de construction peut être atteint, Ecko, tout comme le BEN (Bureau des entreprises du Nord) ou la SAS vavouto, partenaires des entreprises calédoniennes, doivent maintenant préparer les acteurs locaux à la phase de production. Car c'est bien elle qui donnera, demain, les clés du développement.

Et pour ce faire, les sociétés du Nord devront accepter de collaborer davantage avec les entreprises du Sud tandis que ces dernières devront faire le pas et venir s'implanter dans la zone VKP.

Mais, surtout, toutes ne devront pas hésiter à s'associer à des entreprises étrangères qui leur apporteront les compétences nécessaires pour répondre au maximum d'appels d'offres.

Marjorie Bernard

Document 9 : un « projet pays » selon Paul Néaoutyine.

Le discours de Paul Néaoutyine (président de la province Nord) montre que pour les indépendantistes de la Province Nord le projet de l'usine dépasse les « frontières » de la Province nord et doit concerner toute la Nouvelle-Calédonie. Le président de la Province Nord évoque la « méfiance » du « Sud » envers cette usine, devenu un véritable enjeu politique à l'origine du « préalable minier » posé par les indépendantistes dans les années 1996/1998 avant les négociations et la signature de l'Accord de Nouméa.

Document 10 : Quelles sont les limites du projet d'aménagement VKP ?

Les extraits montrent les éventuelles limites du projet VKP :

- la toute puissance de Nouméa
- la mono-activité nickel.
- le déséquilibre à l'échelle de la province entre l'ouest et l'est.